

# Rapport moral

# 2022

Bilan et perspectives des actions  
réalisées au cours de l'année 2022



Lorraine Association Nature

« Le fort »

55140 CHAMPOUGNY



# SOMMAIRE

PARTIE 1 – SUIVIS SCIENTIFIQUES	3
1. Suivi du Faucon pèlerin dans le sud lorrain	3
2. Etude « Grand-Duc d'Europe dans le Sud Lorrain »	3
3. Plan Régional d'Actions (PRA) « Milan Royal »	4
4. PRA « Pies-grièches »	6
5. Projet Trame verte et bleue communauté de commune Terre d'Eau»	9
6. PRA aigles pêcheurs et Pygargue à queue blanche	11
7. Projet « Une Chouette dans mon village »	15
8. Objectif Migr' à Sion	16
9. PRA Gélinotte des Bois	17
10. Observatoire Régional de la biodiversité	18
11. Convention LOANA-CCPCST	18
12. Suivi « Cigogne noire » ( <i>Ciconia nigra</i> )	19
PARTIE 2 – ANIMATION NATURE ET ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE (EEDD)	23
1. Animations sur le territoire de la CdC Pays de Colombey et du Sud Toulais	23
2. Appel d'offres du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle	24
3. Appels à projet de la région Grand Est	25
4. Animations sur le plateau de Sainte-Barbe	26
5. Animations sur les ENS en Meuse.	27
6. Autres animations + Festivals et manifestations	27
7. Ramassage amphibiens	27
PARTIE 3 – ACTIONS JURIDIQUES	29
PARTIE 4 – EQUIPE LOANA 2022	31
1. Accueil des stagiaires / Volontaires en Service Civique 2022	31
2. Equipe salariée 2022	31
PARTIE 5 – VIE DE L'ASSOCIATION	32
1. Membres et bénévoles	32



## PARTIE 1 – SUIVIS SCIENTIFIQUES

### 1. Conservation et Suivi du Faucon pèlerin den Lorraine

En 2022, le site de reproduction du Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) équipé avec un nichoir sur pylône électrique dans le Sud meusien a été suivi. Le couple a réussi à mener 2 jeunes à l'envol. Sur la Cathédrale de Toul (54), le couple a réussi à mener 1 jeune à l'envol (suivi W. Thomas).

LOANA en lien avec le collectif "avifaune rupestre" du Grand Est a participé à plusieurs actions de conservation comme:

- la mise en oeuvre de panneaux de sensibilisation sur 10 sites avec dérangements anthropiques
- la proposition d'un APPB multi-sites pour le département des Vosges
- la centralisation et la transmission à l'OFB des sites sur lesquels renforcer la surveillance durant la période de reproduction 2023

### 2. Réseau « Grand-Duc d'Europe en Lorraine

LOANA s'attache au suivi du Grand-Duc d'Europe (*Bubo bubo*) dans le sud lorrain depuis 2013.

Sur la centaine de sites favorables que compte la zone d'étude, 93 ont pu être prospectés au moins une fois. 37 sites ont accueilli au moins 1 adulte contre 30 en 2021 à la même période. Le Grand-duc a également été détecté pour la première fois sur deux sites favorables déjà prospectés les années précédentes sans succès à l'époque.

On observe 2 secteurs de concentration des couples de Grand-duc :

- le premier au sud de Verdun avec 6 sites géographiquement proches les uns des autres,
- le second au sud de Neufchâteau, avec là encore une dizaine de sites à Grand-duc.
- 

Sur les 32 couples reproducteurs comptés lors des prospections diurnes en 2022, 27 ont été reproducteurs et ont réussi à emmener des poussins à l'envol sur la zone échantillon du sud lorrain. En 2022, le taux de reproduction atteint 0,79 et reste proche de la moyenne française (MNHN, 2012). Il est proche de celui de 2020 (0,78).

Les prospections et le suivi ont pu être réalisés grâce à l'investissement précieux d'une trentaine de bénévoles pour la zone d'étude LOANA, merci à tous ! La coordination du suivi de l'espèce à l'échelle de la Lorraine s'est également poursuivie avec l'implication de nouveaux bénévoles sur les 4 départements lorrains et le partenariat de nombreuses associations. Cela a permis de découvrir de nouveaux sites occupés et de mieux estimer la taille de la population.

L'étude bioacoustique démarrée en 2018 sur le Grand-duc a été poursuivie en 2022 avec 11 sites sur lesquels des chants ont été enregistrés sur la zone d'étude. Cette étude sera poursuivie sur plusieurs années afin de mieux comprendre les changements de partenaires et le turn-over au sein des couples.

L'étude sur le régime alimentaire a été poursuivie avec la récolte de pelotes de réjection sur 31 sites principalement en vallée de Meuse. Au total, 969 proies ont été identifiées par le spécialiste Christian Riols pour 71 espèces proies, elle a apporté des éléments intéressants sur la richesse du milieu et la diversité des proies capturées.

Le partenariat avec les carriers a été reconduit sur une vingtaine de sites exploités pour les sensibiliser à la présence de l'espèce afin d'éviter toute destruction de l'aire ou dérangement involontaire.

Le suivi sur les causes de mortalité a permis de recenser au moins 12 cadavres dont 6 jeunes sur leur site de reproduction (mortalité naturelle), ainsi que 3 cas de collision routière et 1 cas d'électrocution. Pour ces derniers, le gestionnaire du réseau d'électricité a été averti et des dispositifs de protection ont été mis en place sur les pylônes incriminés.

Le rapport 2022 est disponible sur notre site internet, rubrique Téléchargements.

### **3. Plan Régional d'Actions (PRA) « Milan Royal »**

Comme les années précédentes, LOANA a coordonné le PRA pour le Milan royal (*Milvus milvus*). Un plan régional d'actions à l'échelle du Grand-Est vient d'être acté pour la période 2021-2030 et vient donc remplacer le PRA Lorraine qui courait depuis 2014. Ce nouveau PRA, réalisé et coordonné par la LPO Champagne-Ardenne, en partenariat avec LOorraine Association Nature (LOANA) et la LPO Alsace est une continuité des actions déjà engagées pour la conservation du Milan royal depuis plusieurs années. Pour répondre aux objectifs de ce plan, la poursuite des actions s'est donc opérée en 2022.

#### **1. Suivi de la population hivernante**

LOANA coordonne le suivi de la population hivernante sur l'ex-région lorraine. Cette coordination consiste principalement à prospecter les différents sites d'hivernage pouvant exister, et à effectuer régulièrement des comptages sur les sites d'hivernage connus. L'effectif de Milans royaux hivernants dans le Grand-Est s'avérant naturellement faible, le suivi a été reconduit en priorité sur les Centres d'Enfouissement Techniques (CET), et les quelques dortoirs naturels connus sur les trois ex-régions. En Lorraine, 6 CET et 3 dortoirs naturels ont été suivis en 2022. En tout 24 oiseaux ont été comptabilisés en Lorraine sur l'ensemble du week-end de comptage.

La pérennité des dortoirs naturels est vraisemblablement liée à des oiseaux reproducteurs sédentaires. En effet, nous avons pu observer, cette année encore, l'individu marqué Rose-Vert/Blanc-Rose, sur un des dortoirs naturels connu dans les Vosges (88), très proche de son site de nidification Il s'agit d'un oiseau adulte âgé de 8 ans qui est né en Haute-Marne.

Le comptage hivernal 2022 sera marqué par un nombre assez faible d'oiseaux comptabilisés en Lorraine et en Champagne-Ardenne. Les conditions météorologiques défavorables du week-end peuvent expliquer le faible nombre d'oiseaux observés sur certains sites. La Lorraine et la Champagne-Ardenne restent des régions secondaires pour l'accueil des milans royaux en hiver.

## 2. Suivi de la population nicheuse

En 2022, les efforts de suivi des zones échantillons et les prospections sur les zones blanches ont été réitérés. Ce sont actuellement 276 couples nicheurs qui sont connus sur le territoire lorrain, il s'agit d'une augmentation de 9% par rapport à 2021. En tout, pas moins de 132 jeunes ont pris leur envol et 19 échecs ont été constatés sur les 108 couples ayant fait l'objet d'un suivi total ou partiel en 2022.

Le nombre de couples recensés en Lorraine augmente de manière assez constante depuis la mise en place du PRA, puisque nous sommes passés de 20 couples connus en 2012 à 276 couples connus en 2022. Deux raisons principales expliquent un tel accroissement des connaissances : premièrement, la mise en place du PRA a permis la mobilisation de moyens humains et financiers sur la conservation du Milan royal et deuxièmement grâce à l'activation et la mobilisation d'un réseau de bénévoles actifs et investis, dans toute la Lorraine.

Le suivi de trois zones échantillons réparties dans 3 secteurs distincts de l'ex-région Lorraine est opéré depuis 2014. La première zone échantillon est située proche des locaux de l'association et englobe le sud de la Meuse, l'Ouest Vosgien et une toute petite partie de la Meurthe-et-Moselle. La deuxième est située plus à l'Est du département des Vosges et déborde sur la Meurthe-et-Moselle, et la dernière zone est à l'Est du département de la Moselle.

### **Week-end de prospections communes en Moselle, secteur Bouzonville (57)**

Début avril, a été organisée une prospection commune faisant appel aux bénévoles du réseau et toutes personnes ayant envie d'agir pour la conservation du Milan royal. Une partie des nids et cantonnements localisés sur ces deux années n'a pas fait l'objet de suivi ou de contrôle jusqu'à aujourd'hui il s'agissait donc essentiellement de réactualiser ces données et d'éventuellement trouver de nouveaux couples nicheurs sur le secteur. Grâce à la mobilisation de deux associations, LOANA et Hêtre Vie Vents, et d'une vingtaine de bénévoles, nous avons pu confirmer 31 nids et 9 cantonnements, dont 1 nouveau nid.

### **Prospections complémentaires en Meurthe et Moselle et en Moselle (J.Costa)**

Dans la zone située en Meurthe et Moselle, **6 nids et 3 cantonnements** ont été trouvés lors des prospections, quatre nids sur six étant répartis le long de la Meurthe. A noter que les Milans se sont installés sur les communes comprenant un minimum de 40% de STH, ce qui confirme la méthode utilisée ici. Concernant la seconde zone de prospection en Moselle, **3 nids et 1 cantonnement** ont été trouvés.

### **Pose de balises GPS (Eurokite/Engie Green)**

En 2022, 4 balises GPS ont pu être posées sur des milans royaux en Lorraine. La première balise a été posée sur un adulte nicheur dans le cadre d'une étude menée par Alexandre Millon et Tonio Schaub de l'université d'Aix-en-Provence et financée par Engie-Green. Cette étude vise à mieux comprendre l'impact des éoliennes sur les oiseaux de plaine et notamment le Milan royal.

Les trois autres balises ont été posées sur des juvéniles encore non-volants dans le cadre du programme Life EuroKite », dirigé par l'équipe de Rainer Raab. Ce Life a pour objectif principal d'équiper un maximum de milans royaux partout en Europe afin de mieux connaître les causes de mortalité.

### 3. Volet Conservation

Afin de protéger les secteurs dans lesquels des nids sont construits, nous travaillons en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF), ce qui a permis de mettre en place des mesures de conservation sylvicole (délimitation d'un rayon de 200 mètres autour du nid pour éviter les dérangements lors des affouages, protection de l'arbre porteur du nid).

En cette saison 2022, 7 dérangements ont été constatés à proximité de sites de nidification connus en Lorraine. Deux d'entre eux ont probablement causé l'échec de reproduction.

En 2022, nous avons répondu à 11 demandes de synthèses bibliographiques via la fédération des bases de données naturalistes du Grand Est (ODONAT Grand-Est) et alerté plus de 20 communes de l'impact négatif pour le Milan d'un parc éolien sur leur territoire.

En 2022, 8 cadavres de Milans royaux ont été recensés, ainsi qu'un Milan royal adulte retrouvé affaibli, qui a pu être relâché après un check-up chez un vétérinaire. Trois des cadavres retrouvés, sont morts à la suite d'une collision avec une pale d'éolienne, 4 sont morts empoisonnés au Carbofuran et 1 est mort suite à une collision avec une ligne électrique. Depuis la mise en œuvre du PRA (2014), le nombre de milans retrouvés morts présentant des traces de produits toxiques a considérablement augmenté.

### 4. Volet Communication

En mai 2022, nous avons réalisé une sortie grand public à Amanty (55). Une vingtaine de personnes étaient au rendez-vous pour en apprendre davantage sur cette espèce patrimoniale. Le village d'Amanty avait été choisi pour sa proximité avec un couple nicheur cantonné qui nous promettait de belles observations au cours de la sortie, mais aussi car le maire avait autorisé l'implantation d'éoliennes sur sa commune. L'animation a été financée en partie dans le cadre de la politique ENS du département de Meuse.

## **4. PRA « Pies-grièches »**

### 1. Volet connaissance

Dans le but de réévaluer la situation de la Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*) au niveau régional, Lorraine Association Nature en partenariat avec la LPO Grand-Est a coordonné une enquête spécifique en 2022, basée sur les études et les suivis de reproductions antérieures.

- **Méthode**

Afin d'appréhender la situation de la Pie-grièche à tête rousse, la méthode de suivi par maille de 2x2km préconisée par le Plan National d'Actions a été utilisée. Cette méthodologie déjà appliquée dans le cadre d'une enquête sur la Pie-grièche méridionale en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Aveyron avait été jugée efficace (Taysse, 2021). Notons que ce maillage s'est appuyé sur la compilation des données de l'espèce comprises sur le pas de temps 2014-2021. Ainsi, 31 mailles prioritaires correspondant au bastion fort de l'espèce (saintois) et 60 mailles secondaires correspondant à des données sporadiques renseignées sur Faune lorraine ont été identifiées pour cadrer les prospections liées à l'enquête 2022 en Lorraine.

- **Résultats**

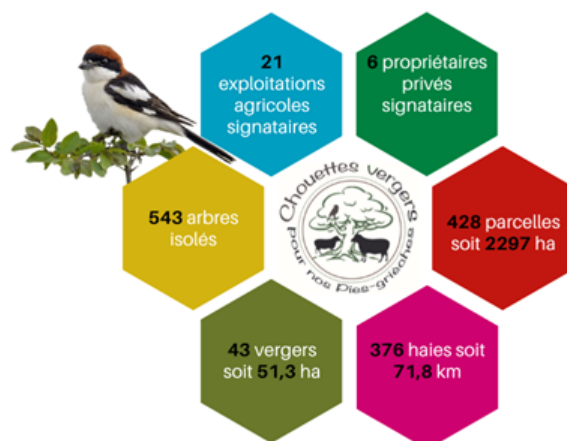
32 territoires ont été identifiés en 2022 en Lorraine. Ceux-ci font état de 18 couples à nidification certaine, 7 territoires (dont 4 couples) à nidification probable et 7 observations indiquant une nidification possible. En regroupant les nicheurs certains et probables, l'estimation de la population de Pie-grièche à tête rousse en Lorraine est estimée à 23 couples, contre 15 couples en 2017 (dernière année de suivi et de recherche spécifique de l'espèce). A partir des résultats de cette enquête et de la connaissance de l'espèce en Champagne-Ardenne et en Alsace, l'espèce pourrait être considérée comme « En danger critique d'extinction (CR) » sur la liste rouge des oiseaux nicheurs du Grand Est en cours d'élaboration.

Cette année, ce sont 17 couples qui ont eu une production de jeunes et pas moins de 59 jeunes ont été détectés entre le 29 juin 2022 et le 11 juillet 2022. Le succès de reproduction est de 3,47 jeunes par couples producteurs en 2022. Au vu du nombre de couples producteurs, du nombre de jeunes à l'envol et du nombre moyen de jeunes par couple, 2022 constitue la meilleure année pour l'espèce pour l'ex-région Lorraine.

## 2. Volet Conservation

### Projet d'écolabel avec les agriculteurs « bio » dans l'ouest vosgien :

Dans la continuité de ces deux dernières années, un travail important est fourni en vue du maintien et de l'amélioration des habitats existants au travers du déploiement de l'écolabel. De nouveaux agriculteurs et propriétaires privés de vergers ont été démarchés pour adhérer volontairement à une charte de bonnes pratiques agri-environnementales en 2022.



L'accent a été mis cette année sur la communauté de communes Terre d'Eau (CCTE) avec un audit de toutes les exploitations agricoles à démarcher (n=107 exploitations agricoles). Plusieurs exploitants ont pu être rencontrés et 12 nouvelles exploitations ont adhéré à l'écolabel « Chouettes vergers pour nos Pies-grièches ». Au total, l'écolabel représente aujourd'hui un groupement de 21 exploitations agricoles et de 6 propriétaires privés depuis 2020 (voir figure 14 et 15). De manière détaillée, les exploitations se distribuent de la manière suivante :

- 14 se trouvent sur le territoire de la communauté de communes Terre d'eau,
- 5 se trouvent sur le territoire de la communauté de communes Vosges côté Sud-ouest,
- 2 se trouvent sur le territoire de la communauté de communes de l'Ouest Vosgien.

Aujourd'hui, une large gamme de produits agricoles (principalement en vente directe) bénéficie de l'écolabel. L'écolabel est aujourd'hui en lien avec 142 produits issus de la ferme, principalement écoulés dans une quarantaine de points de vente de la région Grand Est (AMAP, magasins producteurs, restaurants, grande surface, coopérative, ou encore différents établissements scolaires...). Faute de temps cette année, il est prévu en 2023, de rencontrer d'ores et déjà 5 nouveaux exploitants agricoles et 14 particuliers intéressés pour grossir les rangs de l'écolabel.

### 3. Volet sensibilisation/ communication

#### **Courrier de sensibilisation :**

Depuis 2014, LOANA s'attache à identifier les propriétaires et/ou les gestionnaires des parcelles concernées par un enjeu Pie-grièche, qu'elle soit grise ou à tête rousse. Cette recherche s'effectue par l'intermédiaire du cadastre (relevés des parcelles agricoles concernés par un enjeu « Pie-grièche ») et d'une demande d'identification des propriétaires auprès des mairies. L'objectif de ces recherches et identifications de propriétaires est de pouvoir sensibiliser ces derniers par le biais d'un courrier postal (lettre et plaquette, voir annexe 5) les informant des différentes espèces présentes dans nos contrées, leur écologie, leurs comportements et évidemment les bonnes pratiques à maintenir et mettre en œuvre afin de préserver ces oiseaux.

Cette action de sensibilisation n'avait pas été réalisée depuis 2017 pour la Pie-grièche à tête rousse. Nous avons fait le choix de sensibiliser ou de re-sensibiliser toutes les personnes concernées par un enjeu lié à l'espèce en 2022. 441 parcelles agricoles de 22 communes différentes ont été identifiées. 148 courriers ont été envoyés dans les boîtes aux lettres des différents propriétaires et gestionnaires des parcelles identifiées.

#### **Animation grand public :**

Une animation grand public en lien avec la politique ENS du département de la Meuse a été réalisée le 04 décembre 2022 sur la commune de Pagny-la-blanc-côte (sud-Meusien) (voir figure 17 et 18). Malgré le froid hivernal, 22 personnes venant de tous horizons (personnes habituées aux sorties LOANA ou non) ont bénéficié de cette animation spécifique à la découverte de la biologie et de la conservation des Pies-grièches dans le Grand Est. Cette sortie s'est terminée par une recherche spécifique sur le terrain, afin de chercher à observer une Pie-grièche grise régulièrement hivernante sur la commune. Malheureusement, celle-ci n'a pas montré le bout de son bec.

#### 4. Perspectives et orientations

- **Plan Régional d'Actions Pie-grièche Grand Est :**

Face au constat alarmant de l'enquête nationale Pie-grièche initiée par Lefranc & Paul en 2011, un premier Plan national d'action avait été rédigé pour la période 2014-2018 en faveur de quatre espèces de Pie-grièche (Lefranc & Issa, 2013). Bien que celui-ci n'ait jamais été validé par le ministère de la transition écologique, des déclinaisons régionales ont été portées dans certaines régions. Pour exemple, le PRA Lorraine et le PRA Alsace ont servi de documents cadres à la rédaction du nouveau plan régional Grand-est (LPO Coordination Grand Est (2021). Ce document auquel LOANA a participé est en instance de validation au CSRPN.

- **Mise à jour et écriture d'un nouveau Plan National d'Actions**

Suite à une demande du ministère de la transition écologique, un bilan a été établi par la LPO France afin d'y dresser les différentes actions menées au niveau national (Taysse, 2021). Ainsi, un nouveau Plan National d'Actions a été acté et couvrira la période 2023-2033. Une fois ce dernier validé par le CNPN et le MTES, il devrait être animé par la LPO France et coordonné par la DREAL Auvergne-Rhône- Alpes. En 2022, LOANA a participé au premier comité de pilotage et à divers groupes de travail, cet effort de relecture et de réflexion collective se poursuivra en 2023.

#### 5. Appel à Projet Trame verte et bleue de la Communauté de Communes Terres d'eau

Pour les Années 2022-2023, LOorraine Association Nature a été mandatée auprès de la communauté de communes Terre d'eau (CCTE) en tant qu'animateur et maître d'œuvre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Trame Verte et Bleue » (AMI- TVB) . La CCTE et LOANA agissent conjointement à maintenir et restaurer les habitats d'espèces à forte valeur patrimoniale que sont : La Pie grièche grise et la Pie-grièche à tête rousse pour la Trame Verte (vergers, haies, arbres isolés, prairies) et le Triton crêté pour la Trame Bleue. 4 missions ont été traitées par l'association sur la communauté de communes :

- Développement de l'écolabel " Chouette vergers pour nos Pies Grièches" ( Année 2022 et 2023)
- Restauration des vergers familiaux (Année 2022)
- Creusement et restauration de mares en lien avec la présence de tritons crêtés (Année 2023)
- Plantation de haies (Année 2023)

- 1) Ce sont donc 85 porteurs de projets qui ont été rencontrés pour la restauration des vergers familiaux, cette opération financée à 70% visait à replanter et à tailler des vergers chez des personnes privées pour augmenter les habitats favorables pour les pies grièches.. La plantation d'arbres isolés chez des agriculteurs a aussi été réalisée au cours de ce programme en lien avec la présence de la Pie-grièche grise.

Entre Novembre 2022 et Février 2023 ce sont donc :

- 1100 fruitiers plantés
- 60 arbres isolés plantés
- 700 fruitiers taillés
- 1350m<sup>2</sup> de vergers défrichés

- 2) Concernant la Trame Bleue et la prise en compte du Triton crêté sur le territoire de la CCTE, la priorité a été donnée au printemps à la réalisation d'inventaires spécifiques à l'espèce dans le but d'appréhender les noyaux de population existants pour cette espèce sur la CCTE. 55 mares ont été prospectées dont 17 d'entre elles où la présence de l'espèce a été découverte. Les 3 noyaux identifiés se trouvent sur les communes de Vittel, Contrexéville et Haréville-Sous-Montfort.

Suite à ce premier travail de terrain et de cartographie, plus d'une quinzaine de propriétaires et gestionnaires ont été démarchés pour agir en faveur de mares à restaurer ou à créer. 35 nouvelles mares seront prochainement créées. Une grosse partie de ces mares prochainement créées seront mises en place sur les 3 communes précédemment citées pour renforcer la connectivité du réseau de mares existants autour des noyaux de population du Triton crêté.

20 autres mares ont été demandées par des propriétaires particuliers habitant dans des secteurs où la présence de plusieurs espèces d'amphibiens ont été inventoriées. La réalisation de ces mares sera faite en 2023 en même temps que les mares du projet AMI TVB Triton crêté.

- 3) Pour la plantation des haies l'association a rencontré certains agriculteurs ayant déjà signé l'écolabel pour des projets de haies. Pour l'année 2022, tous les projets de haies présents sur le territoire intercommunal ont été redirigés vers le programme de "plantons des Haies" (FDC88, CD 88 et CA 88). La situation sera différente l'année prochaine car la communauté de commune de Terre d'eau disposera de financements pour faire des plantations en interne avec l'aide d'entreprise chez des particuliers ou agriculteurs. 1km de linéaires de haies a été plantée chez 3 agriculteurs signataire de notre écolabel : GAEC de La Fennecièrre (Aingeville), Olivier Leclerc ( Vrécourt), Frédéric Danz ( Beaufremont)

- 4) L'écolabel "Chouette vergers pour nos pies-grièches" développé par l'association depuis plusieurs années rencontre un franc succès :

Entre avril et décembre 2022, 12 nouvelles exploitations ont inscrit leurs noms et leurs projets sous l'écolabel. Ce sont donc 21 exploitations qui acceptent de jouer le jeu sur le territoire de l'Ouest Vosgien. Parmi ces 21 exploitations :

- 14 se trouvent sur le territoire de la communauté de communes Terre d'eau
- 5 se trouvent sur le territoire de la communauté de communes Vosges côté Sud-Ouest
- 2 se trouvent sur le territoire de la communauté de communes de l'Ouest Vosgien

A cela s'ajoute, 6 propriétaires privés ayant signé l'écolabel en 2022, tous se trouvent sur le territoire de la CODECOM terre d'eau.

A ce jour le total des éléments fixes toutes communautés de communes confondus placés sous le conventionnement de l'écolabel s'élève à :

- 428 parcelles pour 2297 hectares
- 376 haies pour 71,8km de linéaires
- 43 vergers pour 51,3 hectares
- 543 arbres isolés

Nous avons pu dresser une liste exhaustive des produits en vente directe proposés sur le territoire par les fermes signataires à l'écolabel. Ce sont donc 142 produits de toutes natures confondues qui sont issues d'exploitations qui respectent l'environnement et la biodiversité. Ces produits sont vendus en vente directe dans une quarantaine de points de vente de la région Grand Est: AMAP, Magasin producteurs, Restaurant, Grande surface, Collège, lycée, école, Coopérative.

## **6. PRA « Balbuzard pêcheur et Pygargue à queue blanche »**

### **1. Suivi du Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*)**

En Moselle, les 5 couples historiques sont revenus sur leurs sites respectifs et 4 se sont reproduits avec succès avec 9 jeunes à l'envol. Pour le couple en échec, la chute partielle du nid en cours de saison semble en être la cause.

Enfin en Meurthe-et-Moselle, pour le couple installé sur un pylône électrique de ligne à haute tension 225 kV, seule la femelle est revenue. Le mâle n'a pas été observé de la saison et la femelle est restée à proximité du nid sans montrer de comportement de construction ou de ponte. Il semble que son partenaire soit mort pendant le trajet de migration ou en hivernage

Des recherches de nouveaux couples ont été effectuées en Meuse, en Meurthe-et-Moselle et dans les Vosges, des individus ont été observés pendant la période de reproduction mais sans indice de nidification certain.

## 2. Suivi du Pygargue à queue blanche (*Haliaeetus albicilla*)

Le couple historique de pygargues installé en Moselle s'est bien reproduit en 2022 avec 2 jeunes à l'envol. L'aire habituelle a été ré-utilisée et le départ des jeunes du nid s'est fait le 18 juin (date précise grâce à la pose de balises GPS sur les jeunes, voir ci-après). Les jeunes ont fait preuve de déplacements assez surprenants pendant l'été et avant leur émancipation, le détail est donné dans la partie baguage.

Un deuxième couple nicheur de pygargues a été découvert en 2022 dans le secteur de la forêt de la Reine (54/55). Il s'agit très probablement d'un jeune couple étant donné les observations d'un couple de subadultes l'année dernière dans le même secteur. En effet, un estivage de 2 immatures a été décelé dès 2020 avec un oiseau mâle de 4 ans et une femelle de 3 ans, les oiseaux étaient vus régulièrement ensemble et semblaient appariés. En 2021, de nouveau 2 individus sont observés sur le lac de Madine jusqu'en avril puis sur la Reine tout l'été.

Etant donné le faible nombre d'individus subadultes observés en période de reproduction en Lorraine et le fait que ces oiseaux étaient appariés, l'hypothèse qu'il s'agisse des mêmes individus et qu'ils se soient reproduits 2 ans après leur installation dans ce secteur est très vraisemblable. Ils auraient donc niché pour la première fois en 2022 à l'âge respectif de 6 ans pour le mâle et 5 ans pour la femelle.

Cette découverte a été possible grâce à la mobilisation d'un réseau d'acteurs locaux impliqués sur le sujet. Ainsi, l'Office Français pour la Biodiversité (54 et 55), l'Office National des Forêts, le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine, le Parc Naturel Régional de Lorraine et les associations de chasse locales ont été conviés. Dès janvier, une réunion à l'initiative de Loana a été menée pour sensibiliser tous ces acteurs et mettre en place un réseau d'observateurs et des journées de recherche collective. Puis grâce à 4 journées de terrain collectives, un transport de proie a été observé et le nid a été découvert avec la femelle en train de couvrir le 24 février. Celui-ci est installé sur un peuplier (*Populus sp.*) à environ 20 mètres de haut.

Un programme de réintroduction sur le Pygargue à queue blanche a démarré en 2022 sur le bassin Lémanique. Celui-ci vise à libérer progressivement plus de 80 jeunes pygargues issus de captivité dans le milieu naturel. Cette action de réintroduction sert de base à une étude scientifique pour comprendre les déplacements de cette espèce et les potentielles différences de comportement entre des oiseaux nés dans la nature et ceux libérés dans le cadre de projets de réintroduction. Le Parc des Aigles du Léman porte ce projet et le coordinateur Jacques-Olivier Travers a mis en place un programme de baguage et de pose de balises GPS sur l'espèce validé par le Muséum National D'Histoire Naturelle (ID\_PROG 1213) dans le cadre des relâchers. Olivier Duriez, ornithologue et chercheur au Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive (CEFE, Université de Montpellier) est le partenaire scientifique de ce programme.

Le suivi satellitaire permet non seulement de savoir où se trouvent les oiseaux mais aussi, dans une certaine mesure, de savoir s'ils sont posés ou s'ils volent, à quelle hauteur, dans quelle direction et à quelle vitesse grâce à un capteur d'activité à la balise GPS.

Le programme de baguage vise également à mener le même type d'opérations sur des pygargues juvéniles nés en milieu naturel et de comparer les deux populations via leurs déplacements.

Ainsi, le mardi 1 juin 2022 a eu lieu un baguage exceptionnel en France, pour la première fois, deux jeunes aigles pêcheurs femelles nées dans le milieu sauvage en Moselle ont été bagués et équipés d'une balise GPS avant d'être remis au nid confiés aux soins de leurs parents. L'opération s'est bien déroulée avec l'aide de Jacques-Olivier Travers, d'Olivier Duriez, des bénévoles suiveurs du nid, du Parc de Sainte-Croix et de l'ONF. Les deux jeunes ont été équipés de balises GPS/GSM Ornitela du modèle OT50 alimentées par un panneau solaire et fixées sur leur dos à l'aide d'un harnais et de sangles en tissu. Celles-ci pèsent 50g soit moins de 1% du poids des oiseaux. En plus des balises, les oiseaux ont été équipés de 2 bagues de couleur : une bague orange sur le tarse droit et une bague noire avec un code alphanumérique blanc sur le tarse gauche (WF05 pour l'oiseau baptisée « Artemis » et WF06 pour « Sainte-Croix »). La lecture des codes se fait de gauche à droite en commençant par le haut.

Cette première opération de baguage qui va s'étendre au moins sur 8 ans est le fruit de la collaboration entre les naturalistes, les associations environnementales, les scientifiques et les parcs zoologiques puisque les deux balises ont été financées par les parcs animaliers de Sainte-Croix et les Aigles du Léman.

Pour la population hivernante, une dizaine d'individus hivernants ont été dénombrés au cours de l'hiver 2021/2022.

### 3. Volet Conservation

Une surveillance attentive des couples a été de nouveau menée en 2022 afin de prévenir des dérangements possibles autour des aires de reproduction pour ces espèces très sensibles.

Des prospections de sites et d'arbres favorables pour la nidification du Balbuzard pêcheur et du Pygargue queue blanche en Meuse, Meurthe-et-Moselle et Moselle ont été réalisées.

La mise en place de plateformes artificielles est une action forte pour favoriser l'installation du Balbuzard pêcheur, elles sont mises en place en priorité à proximité des couples nicheurs actuels (pour plus de détails sur cette action se reporter à Patier et al., 2015). Des sites optimaux en termes de qualité d'habitat et de quiétude sont sélectionnés en priorité pour garantir une occupation rapide par de nouveaux couples de balbuzards.

En Lorraine, il n'y a pas eu de nouvelles installations en 2022 mais une surveillance de l'état des plateformes existantes est réalisée avec un entretien si besoin (végétation autour du nid, volume du nid). Depuis le début du PRA Grand Est, 5 plateformes ont été installées en Lorraine et en Champagne-Ardenne. Parmi elles, 2 sont des plateformes de remplacement (nid précédent écroulé) et ont été occupées dans la saison suivant leur installation.

Ensuite, dans les 3 restantes, 2 ont été occupées par un nouveau couple 1 an et demi et 6 ans après leur installation respectivement. Ainsi, les plateformes bien situées sont colonisées assez rapidement et contribuent de manière efficace au renforcement de la population de balbuzard. Le manque d'arbres de configuration favorables dans des environnements peu fréquentés par l'Homme est donc clairement un facteur limitant pour la croissance de la population. En 2022, un arbre supportant une plateforme non occupée en Moselle a fait l'objet d'un élagage hivernal pour améliorer son attractivité.

Comme les années précédentes, une carte mise à jour concernant les sites sensibles occupés par les deux espèces a été éditée et transmise aux services instructeurs de la DREAL pour leur prise en compte dans le cadre d'études d'impacts de projets industriels (éolien etc.).

Les Aigles pêcheurs sont également sensibles à la présence d'éoliennes près des sites de nidification. C'est pourquoi nous avons mis en place une veille sur le développement de nouveaux projets éoliens à proximité des couples nicheurs. Une fiche spécifique listant les mesures ERC (Eviter-Réduire-Compenser) à mettre en place dans le cadre de projets pouvant impacter les Aigles pêcheurs a été rédigée en 2017 et transmise aux services de l'Etat pour une bonne prise en compte des 2 espèces, une nouvelle fiche est en cours de rédaction à la DREAL regroupant plusieurs espèces sensibles et nous avons apporté notre contribution pour les Aigles pêcheurs.

En 2022, un cas de mortalité de Balbuzard pêcheur a été recensé sur un parc éolien le 16/09/22 dans le Bassigny (52). Il s'agit d'un individu de 1ère année et le parc éolien concerné de 6 éoliennes se trouve sur l'axe de migration vallée Meuse/ lac de Charmes. Le cadavre a été envoyé dans un laboratoire vétérinaire pour autopsie et des analyses toxicologiques sont en cours d'analyses (Cadmium-Mercure-Plomb et PCB) pour voir si l'oiseau était déjà affaibli avant la collision.

En 2022, le personnel du domaine de Lindre a constaté qu'un hélicoptère de combat de l'armée était en manœuvre au-dessus de l'étang de Lindre dans les secteurs LINDRE-BASSE / TARQUIMPOL le 18 mai. Après un passage très bas au-dessus de l'eau, il a notamment effectué un long vol stationnaire en dessous de la hauteur de la cime des arbres au niveau de la BREIT (bordure de l'étang de Lindre) et a longé rive ouest de l'étang. Au total 2 hélicoptères ont effectué des manœuvres au-dessus de l'étang ce jour-là.

Or l'ensemble du domaine était déjà interdit de survol après un accord avec l'armée quelques années auparavant. Après avoir contacté le commandant en second du Régiment d'Hélicoptères de Combat de Phalsbourg puis l'officier de sécurité des vols et expliqué la situation, ordre a été donné aux pilotes encore en vol de respecter les zones de vols interdites et l'Armée a présenté ses excuses. Suite à cela, le Service de Contrôle Aérien a rédigé une notice flash de rappel des zones interdites à l'ensemble des pilotes.

#### 4. Volet Communication

Comme pour toutes les autres espèces, la détection de nouveaux individus et/ou de nouveaux couples est facilitée si plusieurs observateurs, bénévoles ou non, sont formés dans toute la région. Nous avons donc mis en place un réseau régional d'observateurs, pour pouvoir par la suite organiser des comptages concertés.

En 2022, les prospections se sont concentrées sur le secteur forêt de la Reine/lac de Madine en partenariat avec le PNRL, le CENL, l'ONF et l'OFB. Quatre journées de prospection communes ont été réalisées en fin d'hiver suite à des observations récurrentes en 2021. Les recherches ont permis de découvrir le deuxième couple nicheur lorrain. En Moselle au Pays des Etangs, des plans d'eau en périphérie du Lindre ont été prospectés sans succès.

Le partenariat avec la LPO Champagne-Ardenne s'est poursuivi notamment sur le secteur de l'Argonne, contribuant ainsi à la conservation et une meilleure connaissance des aigles pêcheurs. Nous intervenons en tant qu'expert pour conseiller sur le choix des emplacements de plateformes et lors des chantiers de mise en place.

Dans le cadre du nouveau Plan National d'Actions (PNA) en faveur du Balbuzard pêcheur et du Pygargue à queue blanche coordonné par la LPO Mission rapaces, LOANA a participé aux réunions du Comité de pilotage en 2022.

En 2022, nous avons rejoint le programme de baguage et de pose de balises coordonné par Jacques-Olivier Travers des Aigles du Léman. De nombreux échanges avant et après l'opération de baguage ont été réalisés. Le suivi des déplacements des jeunes individus balisés s'est déroulé en étroite collaboration avec J-O Travers et lors de déplacements dans d'autres régions ou pays, les structures naturalistes locales ont été informées de la présence des individus et de leurs déplacements pour enrichir les données localement et avoir en retour des observations des comportements des individus concernés.

Un article sur la « Caractérisation de l'habitat du Balbuzard pêcheur dans le Grand Est en période de nidification » pour la revue Ciconia a été rédigé par Théo Hervé en lien avec le stage qu'il a réalisé au sein de Loana en 2020 (Hervé, 2020). Une présentation a été faite par la suite au colloque Ornitho Grand Est à Obernai. le 01/10/22.

#### **7. Projet « Une Chouette dans mon village »**

Depuis 2014, Lorraine Association Nature mène le projet « Une chouette dans mon village » et développe des actions de conservation et de sensibilisation favorables à la préservation de l'Effraie des clochers. L'action principale du projet a alors consisté à la mise en place de nichoirs afin de pallier au manque de site de nidification (étroitement lié à la fermeture des clochers et à la rénovation des granges).

Six nichoirs à Effraie des clochers ont été posés dans les communes d'Aboncourt (54), Maxey-sur-Vaise (55), Royaumeix (54), Punerot (88), Houdelaincourt (55), Saint-Joire (55).

Une animation nocturne à Saint-Joire, financée à 60% par le CD55 a permis de sensibiliser 31 personnes qui ont pu découvrir les moeurs et les menaces pesant sur la chouette Effraie.

## **8. Objectif Migr'à Sion**

C'est la **treizième année** consécutive que **Lorraine Association Nature** (LOANA) arpente la colline de Sion, bravant vents et brouillard pour le suivi des oiseaux migrateurs !

Contrairement aux quatre dernières années, 2022 retrouve son troisième mois de suivi. En effet, Théo (en fin de mission de service civique) a assuré le suivi en donnant de son temps et de son énergie de manière bénévole. C'est un fait exceptionnel qui lui a demandé un investissement important et, nous le savons déjà, qu'il sera très difficile de reproduire sans financement supplémentaire. Le suivi a donc été réalisé du **15 août au 15 septembre 2022**, tous les jours du lever du soleil à 13h. Cela représente **92 jours** de suivi soit **501h**. Il est important de noter les **53 bénévoles et stagiaires** ayant contribué au bon déroulement de ce comptage !

La Migr'à Sion 2022, c'est **284641 oiseaux** comptabilisés en migration. Sachant que ce chiffre correspond à trois mois de comptage, il peut paraître relativement bas comparé aux trois dernières années et s'intègre dans la **moyenne basse** depuis 2010. [2010-2022 :  $\bar{n} = 350\,758$ ]. Ce résultat pourrait s'expliquer de différentes façons, toutes en relation avec la météorologie relatée dans ce présent rapport.

Pour la saison 2022, il y a eu 167 visiteurs sur la colline de Sion ! Les visiteurs correspondent à des personnes de passage, curieux, qui viennent nous poser des questions concernant ce que nous observons, comment nous le faisons, pourquoi le faisons-nous,... Ne sont pas comptabilisés dans ces chiffres, les locaux qui commencent à connaître notre action mais les discussions sont toutefois intéressantes et les partages de connaissances sont importants.

En ce qui concerne l'**Eurobirdwatch**, qui a lieu tous les ans le premier weekend d'octobre. Le temps n'était pas encore avec nous... Le comptage journalier n'a pu être réalisé que le dimanche 02 octobre avec l'accueil de quatre bénévoles venus prêter mains fortes et découvrir, pour certains, le site de comptage.

143 élèves au total ont pu bénéficier d'une demi-journée de découverte du phénomène de la migration des oiseaux et des suivis scientifiques associés.

L'accueil de ces élèves s'est fait principalement via le Conseil Départemental (54) dans le cadre de sa politique sur les Espaces Naturels Sensibles, car oui, notre fameuse colline est classée en ENS !

Sur ces 143 élèves, 50 venaient d'écoles primaires de Meurthe et Moselle. Nous aurions dû recevoir deux classes supplémentaires mais leur venue a dû être annulée faute de bus disponibles.

Le secondaire a été bien représenté avec 5 classes de la 6ème à la Terminale :

- 20 élèves de Terminale Gestion des milieux naturels et de la faune (GMNF) à Pixérécourt (54),
- 25 élèves de 2nde générale de Mirecourt (88),
- 25 élèves de 3ème à Pixérécourt (54),
- 25 élèves de 6ème SEGPA (Lycée Georges de la Tour, Nancy 54).

Nous avons enfin reçu 18 étudiants de l'enseignement supérieur avec un groupe d'ARTEM de l'Université de Lorraine ("ARts, TEchnologie, Management", ex-école des Mines, ICN Business School et 'École nationale supérieure d'art et de design de Nancy) Ces étudiants se destinent à des carrières d'ingénieur des Mines, ingénieur génie industriel, génie mécanique, etc. Des parcours professionnels au cours desquels ils auront potentiellement à s'intéresser à des études d'impacts, mesures ERC, etc. L'accueil de ces jeunes étudiants nous paraît donc fondamental pour leur permettre de découvrir de manière concrète les suivis naturalistes et la rigueur scientifique qui doit y être associée.

## **9. Contribution au PRA Gélinothe des bois**

En 2022, LOANA s'est jetée corps et âme et sans compter dans la réalisation des mailles prospectives de 1km x 1km sur le massif vosgien dans le cadre des actions déclinées via le Life Biodiv'est.

Ces prospections se sont réalisées de manière inter-associative (LOANA, GTV, LPO Alsace). Au total, 62 mailles ont été prospectées en 2022 sur le massif des Vosges, dont 57 issues du plan d'échantillonnage prioritaire. L'effort de prospection s'est concentré en Haute-Saône, sur les communes au nord de Gérardmer et dans le Haut-Rhin. Ce travail multi-partenarial se traduit par la réalisation d'environ 870 points d'écoute lors de cette année 2022. En 2022, la présence de la Gélinothe des bois a été avérée sur 10 mailles avec certitude.

Au cours des prospections, un travail de caractérisation des habitats favorables a été effectué puis compilé sous SIG par le GTV.

La synthèse d'activités est disponible au lien suivant:

<http://www.lorraine-association-nature.com/download.php?f=cGFnZV90ZWxlY2hhcmdlbWVudC90ZXRyYW9uaWRhZS8yMDlycm9uZGVhdS10b20tY2hldmFsaWVvLXR0b21hcy1ldGF0LWRlcy1saWV1eC1kZXMtG9wdWxhdGlvbnMtZGUtZ2VsaW5vdHRILWRlcy1ib2lzLWRhbnMtbGUtbWFzc2lmLWRlcy12b3NnZXMtYXV0b21uZS0yMDIxZ3R2LWxvYW5hLnBkZg==>

## **10. Observatoire du Grand Est de la Biodiversité (OGEB) :**

Dans le cadre de l'OGEB:

- 6 carrés STOC - EPS (points d'écoute sur les oiseaux nicheurs) ont été réalisés au printemps comme l'année passée et intègrent le suivi national.
- Le suivi des zones échantillons Milan royal Vosges Ouest et Vosges Est ont été reconduits.

## **11. Convention LOANA - CCPCST Biodiversité 2022**

### **Projet 1 : Recherche et prospections complémentaires de la Chevêchette d'Europe sur le massif forestier entre Favières et Colombey-les-Belles.**

20 points d'écoute ont été réalisés spécifiquement à l'automne et au printemps.

Aucune Chevêchette n'a malheureusement été contactée.

### **Projet 2: Prise en compte de la Bacchante dans les plans d'aménagements forestiers et ENS forêt de meine sur la CCPCST**

Suite à la découverte de plusieurs stations du papillon liées aux prospections complémentaires réalisées en 2020 et 2021, LOANA en lien avec la CCPCST a souhaité en 2022 co-construire une fiche de prescription sylvicoles pour la bonne prise en compte de cette espèce rare et localisée dans le Grand Est et a travaillé notamment avec les agents ONF de l'UT entre Meine et Saintois en charge de la gestion forestière courante des communes de la CCPCST. Celle-ci est maintenant activée. Elle est disponible au lien suivant:

<http://www.lorraine-association-nature.com/download.php?f=cGFnZV90ZWxlY2hhcmdlbWVudC9lbnRvbW9sb2dpZS8yMDIyLWxlYm9mMmZy1jb21tZW50LXByZW5kcmUtZW4tY29tcHRlLWxlWJhY2NoYW50ZS1kYW5zLWxlLWdlc3Rpb24tc3lzdmljb2xlLnBkZg==>

### **Projet 3 : Prospection complémentaire par maille 5x5km de la Vipère aspic (*Vipera aspis*)**

Suite à la découverte de 2 stations à « Vipère aspic » liées aux prospections complémentaires 2020 et 2021, 4 mailles à enjeu « Vipère » ont été affinées en 2022. 9 sites favorables étaient à prospecter à raison de 3 passages par site sur la période printemps – été 2022.

Aucune nouvelle donnée de Vipère aspic n'a été collectée.

### **Projet 4 : Engagement d'un travail sur la conservation de la pelouse calcaire de Gibeaux ?**

10 jours ont été passés sur ce dossier de faisabilité de la conservation de l'ENS du Velot.

Plusieurs rencontres de terrain avec CRPF Grand Est, M. Dodin (propriétaire des chevaux), CCPCST, DDT 54 ont permis de mieux cerner le projet de clôture.

La fourniture et quantification du matériel spécifique à la mise au pâturage équin ont été réalisées.

La rédaction d'une convention de gestion liée au pâturage a également été réalisée.

## **Projet 5 : Envoi de courrier et recherche de propriétaires des mares à Triton crêté**

Deux propriétaires de mares à Bulligny ont été rencontrés et sensibilisés. Ils sont aujourd'hui tous deux signataires de la convention "Mare" destinée à la conservation du Triton crêté.

## **12. Plan d'actions « Cigogne noire » (Ciconia nigra) en Lorraine**

Suite au projet initié en 2018 et dans le cadre du programme « Cigogne noire Grand-Est », LOANA a renouvelé un programme d'action Cigogne noire soutenu par la DREAL GE, l'AERM, le CD54 ayant pour objectif l'amélioration de la répartition de l'espèce en Lorraine et la mise en place d'actions de conservation et de restauration d'habitats.

### **1. Prospections hivernales**

Les prospections consistent à chercher des nids historiques de cigognes noires non-référencés dans notre base de données à partir de différentes suspicions de nidification (récurrence d'observation d'un individu au-dessus d'un bois, oiseau plongeant dans un bois, donnée de jeune etc...). Celles-ci ont lieu les deux premières semaines du mois de mars. Cinq boisements ont fait l'objet de prospections afin de trouver de nouveaux sites de nidifications : La forêt domaniale de Rangéval (55), le bois de Thiaucourt (55), le bois d'Arcy Fays (55), le bois des Argonnelles (55) ainsi que la forêt domaniale de la Reine (54).

### **2. Prospections printanières**

Cette année, des prospections en binôme ont été réalisées ciblant la Cigogne noire. Des prospections communes avec des bénévoles et des membres de LOANA ont également été réalisées pour cibler également la Cigogne noire puis d'autres espèces tel que le Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) ou le Milan royal (*Milvus milvus*). Ces différentes prospections nous ont permis de cibler des nouvelles zones de nidifications potentielles mais n'ont malheureusement pas permis de trouver une nouvelle aire occupée par l'espèce. Cependant, une prospection commune nous a permis de confirmer la présence d'un couple nicheur sur un secteur connu qui n'avait pas été occupé les 3 années précédentes.

### 3. Suivi de sites de nidification connus

Cette année, 8 nids ont été suivis en collaboration avec l'ONF, LOANA et ses bénévoles :

- 2 nids ont produit 4 jeunes
- 2 nids ont produit 3 jeunes
- 1 nid à produit 2 jeunes
- 3 nids avec échec de production (prédation, dérangement)
- 1 nid avec non retour des individus sur l'aire

### 4. Identification des zones de gagnage

La réalisation d'un suivi via pièges-photographiques est mis en œuvre en plus des suivis par points d'observation. Ce suivi permet d'obtenir des informations plus précises sur les individus observés (lecture de bague, âge), les zones de gagnage, les déplacements des oiseaux ainsi que les horaires de fréquentation des cours d'eau.

Au total, ce sont 18 localités différentes qui ont été équipées de pièges-photos durant la saison de suivi 2022.

Sur les 18 pièges mis en place, 114 individus ont été contactés du 15 mars au 7 juillet. Parmi eux :

- 68 adultes
- 13 immatures
- 33 indéterminés

Plus de la moitié des contacts ont eu lieu dans la forêt de la Reine.

6 individus bagués ont été observés mais 3 d'entre eux n'ont pas pu être relus suite à une faible durabilité du code alphanumérique de la bague ou de la qualité de la prise de vue du piège photo. Les données d'oiseaux bagués sont transmises au Réseau Cigogne noire de L'ONF/LPO afin de connaître la provenance, l'âge et les données spatio-temporelles révélés par d'autres observateurs de l'oiseau concerné.

Le secteur qui n'avait pas été suivi via pièges-photos par l'association les années précédentes est la vallée de l'Aire.

### 5. Sensibilité éoliennes vis à vis de la Cigogne noire

Depuis 2018, LOANA réalise une carte de sensibilité éolienne concernant la Cigogne noire à l'échelle de l'ex-région Lorraine. Un maillage de 10X10kms est établi sur la Lorraine, celles-ci sont considérées "sensibles" pour l'espèce par la présence d'un nid ou d'au moins 5 données d'individus adultes en période de reproduction. Ces données sont valables dans un laps de temps de 10 ans.

Durant la saison 2022, l'association a fourni 13 synthèses bibliographiques à ODONAT Grand Est. Parmi celles-ci, 10 concernaient l'implantation de parcs éoliens, une concernait un projet de parc photovoltaïque et les 2 dernières ont été réalisées pour la Communauté de communes Terres d'eau (CCTE) et la Communauté de communes Pays de Colombey Sud Toulais (CCPCST).

## **6. Suivi de la halte migratoire postnuptiale en Forêt de la Reine**

Suite aux observations effectuées en 2018, un protocole a été mis en place avec le PNRL pour effectuer un suivi de la migration post-nuptiale des cigognes noires en Forêt de la Reine, à l'image des suivis menés sur les lacs Auboïs. Malheureusement, l'association n'a plus été subventionnée pour ce suivi, celui-ci a donc été réalisé selon les disponibilités des membres de l'association. Cette action a été réalisée 5 fois du 4 août au 22 septembre sur 10 étangs de la forêt de la Reine.

Au total, 8 individus ont été observés sur 2 matinées dont 3 1ère année, 3 2ème année, 2 adultes, 1 indéterminé.

Les effectifs ont été moins importants que les années précédentes, on peut supposer que la sécheresse a été la cause principale de l'abandon de ces sites de pré-migration.

## **7. Caractérisation des habitats aquatiques autour de nids connus**

En 2022 la caractérisation de cours d'eau a été effectuée sur le bassin de la Saône, dans le secteur de Bleurville et Relanges (88), dans un rayon de 10 kms autour des nids. Les prospections ont eu lieu de mi-avril à mi-octobre couvrant ainsi la période de reproduction et de présence de l'espèce sur le territoire lorrain.

Le premier nid est le territoire de « Néfertiti » (femelle baguée « CC26 » au nid en 2008 à Bièvre en Belgique), qui s'est reproduit 6 fois au cours des dernières années sur plusieurs nids différents. Le second nid est un nid trouvé en 2020 par l'association, utilisé en 2021.

Les résultats afférents à cette étude montrent que les cours d'eau de ce secteur sont particulièrement favorables à la recherche alimentaire pour l'espèce. Ces résultats ont été transmis aux EPTBs (Meuse, Meurthe et Madon, Saône et Doubs), aux Communautés de Communes Terre d'Eau (CCTE) et Vosges Côté Sud-Ouest (VCSO) et aux agences de l'eau Rhin-Meuse et Rhône-Méditerranée-Corse afin de prioriser des interventions de restauration de cours d'eau.

## **8. Feuille de route Cigogne noire Grand Est (2023-2026)**

Suite à un souhait général du réseau Cigogne noire et de la DREAL Grand Est de porter une réflexion commune sur les enjeux à venir concernant la protection et la conservation de la Cigogne noire dans la région, la rédaction d'une « Feuille de route Cigogne noire Grand Est (2023-2026) » a été lancée cette année.

Après plusieurs mois de consultation, de concertation et de rédaction par le comité LOANA-LPO-ReNArD, 16 fiches actions ont vu le jour afin de prioriser les actions à mener en faveur de l'espèce au niveau régional. La présentation du document au Conseil Scientifique Régional de Protection de la Nature (CSRPN) aura lieu le 13 avril 2023 pour avis. Nous espérons que ce document insufflera un dynamisme fort pour la protection de cette espèce discrète aux mœurs forestières pour les années à venir.

### **9. Animation nature**

Dans le cadre de l'aspect sensibilisation de la mission Cigogne noire, une animation a été réalisée auprès des enfants du CPN (Connaître et Protéger la Nature). Les élèves étaient en classe de CP et CE. Le but était de présenter la biologie de l'espèce et le suivi mené par l'association. Suite à ces explications, les enfants ont posé un piège photo et l'on analysé avec Justine une semaine après.

### **10. Formation pour les propriétaires forestiers avec le CRPF**

Le CRPF (Centre Régional de la propriété Forestière) encadre et conseil les propriétaires forestiers sur la gestion de la forêt et également la prise en compte de la biodiversité. Lors de cette formation, le Milan royal et la Cigogne noire ont été présentés par les chargés de missions et les services civiques aux propriétaires afin de prendre en considération ces deux espèces dans leurs aménagements forestiers. Un Milan Royal et une Cigogne noire ont été observés depuis le lieu de formation, cela a favorisé la sensibilisation des propriétaires à ces deux espèces.

## PARTIE 2- ANIMATION NATURE ET ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT (EE)

Rédaction : J.Merzisen

Suite à notre décision de mettre entre parenthèse notre collaboration avec le CD54 en matière d'Éducation à l'Environnement fin 2021 nous avons pris la décision de ne pas embaucher d'animateur/trice saisonnier/e pour la saison 2022, afin de ne prendre aucun risque financier.

Le nombre d'animations effectuées a donc logiquement baissé par rapport à l'année précédente : 82 animations JP ont eu lieu contre 140 en 2021 et 13 sorties GP contre 14 l'année précédente, ce qui représente 95 demi-j d'animations au total contre 154 en 2021, soit une diminution du volume d'animation de 39%.

Financièrement, l'absence de poste saisonnier a largement compensé cette baisse du volume d'animations.

Il a de plus été très confortable pour la coordinatrice de ne pas avoir à gérer deux plannings, ni les visites sur sites ou encore la présentation des outils pédagogiques. Cependant de nouveaux projets d'Éducation à l'Environnement sont en cours d'élaboration avec de nouvelles Communautés de Communes et il faudra de nouveau embaucher l'année prochaine pour pouvoir les assurer.

De plus l'accueil de jeunes animateurs en CDD peut être considéré comme une mission de formation ou du moins un tremplin vers des contrats de longue durée pour nos animateurs saisonniers qui peuvent ainsi faire valoir une expérience de terrain, et il serait dommage que l'association s'en détourne.

Une nouvelle fois le Club Nature en milieu scolaire a été une expérience extraordinaire cette année. La travail en collaboration avec les équipes pédagogiques des établissements de la CdC du Pays de Colombey a lui aussi été une nouvelle fois très fluide et enrichissant cette année. On sent vraiment que ces actions sur le long terme portent leurs fruits auprès du Jeune Public et c'est un sacré moteur pour poursuivre dans cette voie !

### **1. Animations sur le territoire de la CdC Pays de Colombey et du Sud Toulinois**

#### **1. Animations scolaires (29)**

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive nous avons convenu avec les élus de mettre en place un programme « à la carte » pour les scolaires : cycle long ou court, sortie à la journée ou demi-journée.

Les sites choisis pour les sorties sont accessibles à pied depuis l'école, ce qui évite des frais et du temps d'organisation pour les équipes pédagogiques, mais permet également aux enfants de revenir en famille pour partager leurs découvertes avec leurs proches.

Ces 29 demi-j d'animation ont concerné 7 établissements et 21 classes au total, de la PS de maternelle au CM2.

Les retours des équipes enseignantes pour ces animations sont très positifs (un questionnaire a été envoyé à chaque enseignant suite à la sortie) et tous nous ont demandé à bénéficier de nouvelles interventions dès que possible.

Une difficulté toutefois à noter : la baisse des montants alloués par le CD54 à la CdCPCST à la mi-mars, c'est-à-dire en plein début de saison d'animation, nous a posé de grosses difficultés. En effet, il a fallu re-calibrer le prévisionnel de la saison et retarder la mise en place du planning définitif.

## 2. Animations périscolaires (11)

Suite à la baisse des montants prévus dans la convention LOANA-CdCPCST en faveur des actions d'EE il a été décidé en concertation avec les élus de favoriser les scolaires au détriment des périscolaires.

Le nombre d'interventions prévues en périscolaire est donc passé de 20 en 2021 à 10 en 2022.

Une annulation de dernière minute ayant eu lieu nous avons décidé de remplacer une demi-journée en scolaire par une intervention périscolaire.

## 3.. Animations GP (5)

Suite au constat du nombre trop élevé de sorties GP pour notre équipe d'animation en 2021, nous avons prévu, en concertation avec la CdC, de **limiter les sorties grand public (GP) à 10 maximum sur l'année**. Avec la baisse des subventions attribuées par le département 54 il a fallu repenser nos prévisions... Il a finalement été décidé de conserver **5 animations GP**.

A noter : le surcoût a été supporté par la CdC, consciente de la situation dans laquelle nous mettais le CD54 et désireuse de poursuivre malgré tout la mise en valeur des richesses naturelles de son territoire.

La fréquentation moyenne des sorties GP a été de 12,75 participants par animation, ce qui est juste correct.

Les mêmes difficultés de répartition des tâches se sont posées en ce qui concerne la communication et on constate que lorsque la commune concernée ne s'implique pas dans la communication la fréquentation s'en ressent fortement (ex à Uruffe avec seulement 4 participants à la sortie, la mairie n'a même pas pris la peine de déposer l'affiche sur son panneau d'information...)

Cette année encore nous avons dû gérer une annulation de dernière minute faute d'inscrits et une annulation à Vannes le Châtel qui devait avoir lieu lors de la plantation d'une haie par la commune, plantation qui n'a finalement pas été organisée. Ces annulations et reports sont toujours aussi compliqués à gérer, et représentent une perte de temps, d'énergie et d'argent pour l'association.

## 2. Appel d'offres en Education à l'Environnement (AO en EE) du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle (CD54)

Suite à de nombreuses difficultés depuis 2020 dans l'organisation du travail avec le CD54 (voir Rapport Annuel 2021) nous avons pris la décision en AG de ne plus animer à leur demande et d'utiliser le temps ainsi dégagé pour développer de nouveaux partenariats.

A la demande des autres associations d'Education à l'Environnement avec qui nous candidations habituellement, nous avons malgré tout accepté d'apparaître dans la réponse à l'appel d'offres lancé par le CD54 en 2021 pour pouvoir dépanner nos partenaires associatifs historiques s'ils manquaient de salariés pour animer. Nous avons toutefois bien précisé qu'il s'agirait uniquement de dépannage.

Nous avons ainsi animé 7 demi-journées avec des primaires pour dépanner l'association Hirus qui n'avait pas d'animateurs disponibles sur les dates correspondantes.

En septembre s'est posée la question de l'animation des découvertes de la migration des oiseaux et des suivis scientifiques associés sur la colline de Sion, que nous avons toujours pris en charge en tant qu'organisateur du comptage des migrateurs... Cependant financièrement ces animations n'ont jamais été fléchées dans le budget du camp de migration mais dans celui de l'AO en EE du CD54. Comme nous étions finalement cotitulaires du lot correspondant dans l'AO nous avons donc décidé de prendre malgré tout en charge ces animations, qui nous tiennent particulièrement à cœur, malgré les difficultés d'organisation avec le CD54. Sur chacune des 7 matinées fléchées nous avons donc pris en charge une classe tandis que l'association Hirrus prenait en charge la seconde classe. Nous avons ainsi pu sensibiliser des élèves de primaire mais également des étudiants à la thématique de la migration des oiseaux et des suivis qui permettent de les comprendre et de les évaluer.

Aucune animation GP n'a été effectuée dans le cadre de cet AO en 2022, c'était notre souhait et les autres structures n'ont pas été dans l'obligation de nous demander de l'aide sur ces animations.

Nous sommes donc passés de 34 demi-j scolaires en 2021 à 14 demi-j, et de 15 animations GP à zéro. Le choix de ne pas embaucher de saisonnier/e pour cette année 2022 a largement compensé les pertes financières liées à cette baisse du nombre d'animations. Le temps dégagé nous a permis de nous impliquer pleinement dans la mise en place des autres projets d'EE et de retrouver de la sérénité dans la gestion du planning. L'ambiance a elle aussi été beaucoup plus légère au cours de cette année grâce à cette décision.

Entre-temps les choses ont cependant bougé à la Cité des Paysages, avec des équipes mieux soutenues et entendues par le CD, et des ré-organisations qui laissent entrevoir l'espoir de retrouver un cadre de travail sain et efficace. Nous espérons donc pouvoir bientôt re-travailler de manière constructive avec les équipes de la Cité et les personnes impliquées et enthousiastes qui les composent sur le terrain !

### **3. Appels à projet de la région Grand Est**

#### **1. « Éducation à l'environnement à destination du jeune public en milieu scolaire et/ou en Club Nature » 18 séances**

##### **a. Bilan**

Au vu de l'excellente année passée auprès de Mme Picard et ses élèves à Favières (54) nous avons décidé de poursuivre le Club Nature avec sa classe en 2022. Mme Picard a enseigné cette année à une classe de CP-CE1 et nous avons donc retrouvé les mêmes élèves qu'en 2021, qui étaient alors en GS-CP.

Une nouvelle fois les sorties ont eu lieu tous les 15 jours sur la Base de loisirs de Favières et aux alentours : étang, mare, prairies et verger ont ainsi été explorés par les élèves tout au long de l'année scolaire.

Pour nous cette expérience a de nouveau été très intéressante et motivante. Voir le comportement des élèves en Nature évoluer, leur curiosité grandir, leur regard sur la Nature se transformer tout au long de ces deux trimestres nous montre que nos interventions ne sont pas que des parenthèses pour les élèves, comme on peut parfois le ressentir avec des classes que nous ne croisons qu'une demi-journée par an.

La restitution était initialement prévue auprès des familles comme l'année précédente mais à la demande de l'équipe pédagogique de l'école elle a été modifiée pour s'adresser aux autres classes de l'établissement. Les élèves ont préparé des ateliers qu'ils ont animés par groupes de 3 aux autres élèves. Pour cela, ils ont choisi de créer des jeux sur les différents thèmes abordés tout au long de l'année. Un rallye nature, animé par les enfants du Club Nature, a ainsi été vécu par toutes les classes de l'école. Ici encore les familles des élèves ont été un soutien précieux et se sont mobilisées en nombre pour la réussite du rallye (un adulte accompagnant par groupe d'enfants participant au rallye + un adulte accompagnant par groupe d'enfants animant les activités du rallye).

Une rencontre avec les familles et une ouverture au Grand Public a toutefois été réalisée hors cadre scolaire dans le cadre d'une manifestation culturelle à Praye : 11 élèves sont venus avec leurs parents et ont présenté une histoire réalisée par la classe sous forme de kamishibai aux personnes présentes.

Nous avons encore une fois eu beaucoup d'interactions avec les familles des élèves : bien sûr avec les parents et grand-parents qui venaient régulièrement nous accompagner en sortie et lors du rallye Nature en fin d'année, mais aussi en croisant les familles dans la rue, sur des sorties GP, réunions publiques, etc. Beaucoup de familles se sont prises au jeu et nous ont rapporté être sollicités par leur enfant pour aller plus souvent se promener en nature, prendre le temps d'observer la faune et la flore, etc. Les parents rencontrés nous ont également confiés que leurs enfants racontaient beaucoup ce qu'ils avaient fait pendant les Club Nature.

L'institutrice a vraiment joué le jeu et profité du Club Nature pour créer un projet de classe autour de la Nature. Elle nous avait demandé à bénéficier d'une année de plus afin de pouvoir ensuite elle-même créer et animer son Club Nature avec ses élèves et cela a été chose faite dès la rentrée 2022, ce dont nous sommes vraiment très fiers ! Ses élèves à venir continueront donc de sortir tous les 15 jours de septembre à juin, et à observer la Nature ensemble.

## **b. Perspectives**

Plusieurs institutrices nous ont sollicités pour mettre en place un Club Nature auprès de leurs élèves : c'est l'école d'Allamps qui a été choisie pour l'année à venir, car l'équipe pédagogique est très impliquée et que de nombreux sites très intéressants sont rapidement accessibles à pied depuis l'école.

Nous espérons pouvoir étendre ces projets à plusieurs classes de notre secteur d'intervention, peut-être dans le cadre des appels à projet pluriannuels de la Région Grand Est (le prochain n'étant prévu que pour 2024, il faudra donc patienter un peu).

## **2. Grand Public**

3 animations GP ont eu lieu, avec 35 participants au total soit près de 12 participants par animation, ce qui reste une moyenne honorable pour des animations GP.

Les thèmes et sites sont choisis autant que faire se peut en lien avec l'actualité et les particularités locales (projets éoliens ou autres enjeux forts) et cela donne aussi du sens à ce programme. Sans compter que l'appel à projet est très bien fait et simple à présenter, aussi bien lors de la demande de subvention que pour le bilan de fin de projet (et c'est à préciser car il arrive que pour un programme de 3 ou 4 animations on nous demande de passer deux jours entiers de bureau à remplir des dossiers très complexes et chronophages!)

## **4. Animations sur le plateau de Sainte-Barbe (1 GP et 10 scolaires)**

La CdC Moselle et Madon nous a de nouveau commandé des animations scolaires (10) et GP (1) pour la mise en valeur du plateau de Sainte-Barbe. Le plateau est toujours aussi agréable à arpenter avec le public et les relations avec l'équipe de la CdC Moselle et Madon sont toujours aussi fluides.

## **5. Animations sur les ENS en Meuse.**

4 animations GP sur 3 ENS de Meuse ont été fléchées par l'association et financées à hauteur de 60% par le CD55, le reste à charge étant laissé à l'association.

Nous avons toujours la même difficulté avec ce programme qui représente peu d'animations (le CD55 ne souhaite pas financer de gros volumes d'animation à Loana) et pour lequel la recherche de subventions complémentaires ne fait pas sens (un dossier AERM par exemple pourrait être déposé pour une ou deux animations annuelles qui traitent de la thématique biodiversité et milieux aquatiques mais la complexité des demandes pour l'AERM ne rends pas la chose rentable au vu du temps qu'il nous faudrait pour remplir ce dossier...)

Nous avons toutefois décidé de poursuivre ce programme GP qui nous permet de toucher le public meusien qui est très défavorisé en matière d'animation Nature si l'on compare avec la Meurthe et Moselle ou même les Vosges !

Et la fréquentation est au RDV avec 102 participants cette année, ce qui représente pour 4 sorties GP une moyenne de 25, 5 participants par animation... Un beau record donc !

## **6. Autres animations + festivals, stands et manifestations**

Une nouvelle fois elles ont été très anecdotiques cette année et certaines propositions ont dû être refusées par manque de volontaires pour tenir les stands... De nouveau nous faisons appel aux bonnes volontés pour la tenue de stands !

## **7. Ramassages amphibiens**

Cette année encore nous avons été chargés par le CD54 de la gestion du planning des bénévoles pour le ramassage des amphibiens à Vandeleville, via un appel d'offres émis par le département. Une formation à destination des nouveaux bénévoles a de nouveau été organisée cette année. Nous candidaterons de nouveau à cette mission au prochain appel d'offres du CD54 qui gère la barrière.

## **CONCLUSION :**

Le choix de nous recentrer sur les cycles longs pour les projets scolaires et de prendre du recul sur les animations où nous ne rencontrons les élèves que pour une seule demi-j dans le cadre de l'AO du CD54 s'est avéré être le bon : cela a redonné du sens à notre action. En effet on ne sensibilise pas des élèves en ne les voyant qu'une demi-j par an et sans lien suivi avec les équipes pédagogiques des écoles concernées.

Financièrement ce choix n'a pas eu d'impact puisque la baisse du volume d'animation (39%) a été compensée par le choix de ne pas embaucher de saisonnier/e.

Le temps et la disponibilité d'esprit libérés par cette prise de recul face à l'AO très chronophage du CD54 nous ont permis de co-construire avec les enseignant/es un programme vraiment efficace dans le cadre du Club Nature et du partenariat avec la CdC du Pays de Colombey.

Nous espérons pouvoir continuer à développer ces projets : à long terme de nouveau Club Nature en milieu scolaire, et à plus court terme de nouveaux partenariats avec les CdC de notre territoire.

Cela nécessitera de proposer à nouveau un contrat saisonnier pour 2022, mais c'est aussi un plaisir d'accueillir de nouveaux animateur/trices, qui arrivent avec leur enthousiasme et leurs idées qui enrichissent nos pratiques d'animation et permettent parfois à de jeunes diplômés de se faire une expérience de terrain.

En ce qui concerne les animations GP nous avons constaté l'an passé qu'il fallait impliquer les Volontaires en Service Civique et les Chargés de mission à animer celles qui étaient programmées sur leurs territoires ou thématiques et cela a très bien fonctionné : avec une seule animatrice nous avons animé 13 sorties GP contre 14 en 2021 ! Tous ont donc joué le jeu et c'est aussi une richesse pour le Grand Public qui peut rencontrer des naturalistes de terrain passionnés et pas avares de partager leur aventures !

## PARTIE 3 – ACTIONS JURIDIQUES

LOANA est à l'origine de plusieurs **dépôts de plaintes et constitutions de parties civiles** qui ont été déposés auprès des services de l' OFB 54, 88, 57, 55 et auprès des tribunaux judiciaires en Lorraine en 2022:

- Déversement d'hydrocarbure à Taillancourt (55)
- Destruction d'habitats de reproduction de Sonneur à ventre jaune sur la commune d'Uruffe (54) plainte de 2021 encore en cours en 2022, audience en 2023
- Empoisonnement d'un Milan Royal à Han-devant-pierrepont (54)
- Empoisonnement d'un Milan Royal à Varmonzey (88)
- Empoisonnement d'un Milan Royal à Pompierre (88)
- Dérangement de faucon pèlerin en période de reproduction par un sous-traitant d'RTE (nettoyage et peinture de pylône);
- Destruction directe de Canard chipeau sur la commune de Lachaussée (55) en dehors de la période de chasse autorisée pour l'espèce
- Affaire roi de la jungle, trafic d'espèces protégées plainte déposée en 2021, défense des intérêts civil en appel en 2022
- Destruction de haie et d'habitats d'espèces protégées (pie grièche écorcheur) à Laimont (55) par le sous traitant de RTE
- Destruction de 200 m de haie sur Escles (88) qui hébergeait plusieurs couples de Pie-grièche écorcheur

LOANA est à l'origine de deux **procédures d'avertissement judiciaire** en 2022

- procédure d'avertissement judiciaire sous condition d'une remise en état totale d'une zone humide à Cousances-les-Forges (55)
- Suite à l'électrocution d'un Milan Royal au pied d'un poteau électrique Dompierre aux bois (55), La convention LPO-ENEDIS étant activée; l'OFB va proposer un avertissement judiciaire en fournissant à ENEDIS les cartes des périmètres de sites de nidification des espèces sensibles afin qu'ils pallient aux installations mortifères de leurs réseaux

LOANA est à l'origine d'une alerte envoyée via ses conventions en 2022:

- Suite à la découverte d'un cadavre de balbuzard pêcheur électrocuté avec un poisson au pied d'un pylône électrique HTA sur la commune d'Arnaville, Une convention existe entre la LPO et ENEDIS pour la mise en place de mesures de protection des oiseaux vis à vis des installations électriques. ENEDIS doit être relancé sur la bonne mise en place de ces mesures.  
ENEDIS a sécurisé les installations défectueuses

LOANA est à l'origine de plusieurs **courriers d'information-sensibilisation** envoyés en 2022 :

- Courrier à la commune de Midrevaux pour dépôts/ brûlage de déchets polluants (55)
- Courrier au CD55 suite au brûlage de déchets verts par ses agents, outrepassant l'arrêté préfectoral prit en ce sens. Retour de courrier encourageant, avec formation des agents aux bonnes pratiques environnementales
- Courrier à la commune de Dommartin-Sur-Vraine 88 pour dépôts de déchet polluants (ancien engin agricole)

## PARTIE 4 – EQUIPE LOANA 2022

### 1. Accueil des stagiaires / Volontaires en Service Civique 2022

En 2022, LOANA a accueilli 4 volontaires en service civique (VSC) :

- Thomas Signeau pour la mission « *Cigogne noire* »
- Théo Hervé pour la mission « *Grand-Duc* »
- Eloïse Perrudin pour la mission « *Milan royal* »
- Aélie Carpentier pour la mission « *Trame verte et bleue* »
- 

Dans un but de formation, LOANA a également encadré 4 stagiaires :

- Elyas Fort, Tristan Colin, Lisa Pera, Gaya Sérisé

### 2. Equipe salariée 2022

L'équipe salariée de LOANA était cette année composée de 13 personnes embauchées sous différents types de contrats :

- 5 salariés en CDI :
  - Guillaume Leblanc : Directeur et Chargé d'études scientifiques,
  - Edouard Lhomer : Chargé d'études scientifiques
  - Justine Merzisen : Coordinatrice « Education à l'environnement ».
  - Marine Felten: Coordinatrice PRA "Milan royal" partie Lorraine
  - Anthony Buttet: Coordinateur PRA "Pie-grièche" et Cie
- 7 salariés en CDD
  - Oriane Vavon: chargée de mission Cigogne noire (caractérisation d'habitats et écriture de la feuille de route Grand Est)
  - Tom Rondeau Chargé de mission Cigogne noire + Migr'à Sion
  - Jean-Noël Destrehem Chargé de mission Gélinothe des bois
  - Léa Gardeux Chargée de suivi des projets et vie associative
  - Justine Costa Chargée de mission "Milan royal"
  - Loïc Lambert Chargé de mission "Trame Verte et Bleue"
  - Mathilde Colombat Chargée de mission Haies et biodiversité

## PARTIE 5 – VIE DE L'ASSOCIATION

### **1. Membres et bénévoles**

Le réseau de bénévoles « Milan royal » est aujourd'hui bien en place et permet un suivi précis et réactif des couples nicheurs et des éventuelles difficultés rencontrées, notamment au niveau de la gestion sylvicole. Merci à eux !

Le réseau « Grand-duc » reste efficace mais demande une large implication pour le suivi et l'accompagnement des bénévoles, notamment de la part du service civique liée à l'espèce.

Le réseau « Cigogne noire » se met doucement en place depuis le début de la mission, qui n'est apparue qu'en 2018 à LOANA.

Sur les autres actions et chantiers, les bénévoles sont mobilisés de manière plus ponctuelle selon la demande.

Il serait intéressant de mobiliser les bénévoles en ce qui concerne la tenue des stands lors de festivals, les salariés étant déjà bien occupés.

Merci à tous nos bénévoles et membres actifs !